

LES NOUVELLES CAMÉRAS GARMIN® DASH CAM™ SÉRIE X OFFRENT UNE QUALITÉ VIDÉO HD

Pour une clarté exceptionnelle sur la route de jour comme de nuit, ces nouvelles caméras haut de gamme à commande vocale dotées d'une toute nouvelle lentille polarisée, offrent une qualité vidéo ultra HD jusqu'à 4K



Paris, le 5 septembre 2024 — Garmin® a dévoilé aujourd'hui ses caméras **Garmin Dash Cam™ série X**, de haute qualité, qui offrent aux automobilistes un autre regard sur leur conduite¹. Il existe quatre modèles : la [Garmin Dash Cam Mini 3](#), la [X110](#), la [X210](#) et l'ultra-nette [X310](#). Elles passent presque inaperçues grâce à leur taille compacte, tout en offrant une résolution vidéo nette HD jusqu'à 4K pour être en mesure de fournir une preuve en cas d'incident.

Pour aider à voir plus clairement les détails importants, la caméra Dash Cam X intègre une amélioration de la lentille polarisée Garmin Clarity™ qui réduit l'éblouissement sur le pare-brise. De plus, les optiques Garmin HDR Clarity permettent à la caméra de capturer des détails nets dans des conditions de très forte ou faible luminosité, ce qui fait de la caméra Dash Cam un outil précieux pour tous les automobilistes, quel que soit le moment de la journée.

« Lorsque vous disposez d'une caméra embarquée, vous attendez d'elle qu'elle capture tous les détails nécessaires, sans avoir à vous soucier du risque de mauvaise qualité vidéo en raison des conditions météorologiques ou des reflets gênants sur le pare-brise. Ces caméras apportent la clarté dont vous avez besoin. » – **Dan Bartel, vice-président des ventes monde Garmin**

Confort au volant

Quelle que soit la durée de leur trajet, les automobilistes apprécieront les fonctionnalités haut de gamme de ces caméras. Grâce à des commandes vocales simples², les conducteurs peuvent enregistrer des vidéos et démarrer ou arrêter des enregistrements audios tout en gardant les mains sur le volant. Ils peuvent également bénéficier de notifications avancées, telles que les notifications anticipées de collision et de dépassement de ligne³, les alertes « Go » pour les avertir lorsque la circulation commence à reprendre et les notifications des radars⁴ pour encourager une conduite plus sûre et promouvoir la vigilance. Si un incident est détecté, les vidéos sont automatiquement enregistrées. Enfin, grâce au GPS intégré, les vidéos sont horodatées pour indiquer exactement où et quand les événements se sont déroulés⁵.

Une qualité vidéo supérieure

La série Dash Cam X offre une qualité vidéo HD haut de gamme dans une grande variété de résolutions :

- La caméra **Dash Cam Mini 3** est ultra-compacte et sans écran. De la taille d'une clé de voiture, elle atteint une qualité vidéo HD 1080p avec son objectif polarisé Garmin Clarity intégré.
- Compacte et dotée de fonctionnalités haut de gamme, la caméra **Dash Cam X110** dispose d'alertes avancées pour améliorer la vigilance de l'automobiliste, un GPS intégré et un écran LCD lumineux de 2,4 pouces pour visionner immédiatement des vidéos en HD 1080p.
- La **Dash Cam X210** présente le même format compact et la même résolution d'écran que la version X110, elle peut également enregistrer des vidéos HD jusqu'à 1440p.
- Version haut de gamme de la série, la caméra **Dash Cam X310** dispose de la même taille de boîtier que les versions X110/X210. Elle intègre en plus un écran tactile et dispose d'une qualité vidéo Ultra HD 4K haute résolution.



Plus de fonctions Premium

En utilisant l'application mobile Garmin Drive sur un smartphone, les conducteurs peuvent synchroniser des dashcams Garmin supplémentaires et prendre davantage conscience de la situation avec plusieurs points de vue. L'application organise automatiquement les clips vidéo d'un maximum de quatre caméras intégrées Garmin (chacune vendue séparément).

Avec un abonnement payant au service sécurisé de stockage en ligne Vault, les caméras intégrées stockent automatiquement les vidéos enregistrées qui peuvent ensuite être consultées depuis l'application mobile Garmin Drive. Cet abonnement permet ainsi de visionner et de partager des vidéos en toute simplicité et de stocker en continu les clips importants. Les personnes abonnées à Vault peuvent également utiliser les fonctions de surveillance des véhicules⁶ telles que la surveillance de stationnement (Parking Guard) et la vue en temps réel (Live View) pour garder l'esprit tranquille lorsqu'elles sont éloignées de leurs véhicules stationnés. L'alerte du système de surveillance du stationnement peut envoyer une notification à un smartphone connecté lorsque la caméra intégrée détecte un incident affectant le véhicule. La vue en temps réel permet d'obtenir un aperçu instantané et en direct de la caméra intégrée, même en étant éloigné de son véhicule.

Prix et disponibilité

Disponible dès maintenant, la caméra Garmin Dash Cam X est proposée à des prix de vente allant de 169,99 € à 399,99 €. Pour plus d'informations rendez-vous sur garmin.com.

Conçus par des passionnés, pour des passionnés, les produits Garmin ont révolutionné la vie des aventuriers, athlètes, explorateurs, nomades et amateurs d'activités outdoor du monde entier. Engagée à développer des produits qui enrichissent les expériences, qui agrémentent la vie quotidienne des utilisateurs et qui apportent une certaine tranquillité d'esprit, l'entreprise Garmin croit fermement que chaque jour est une nouvelle opportunité d'innover et une chance de se dépasser.

¹Certaines juridictions réglementent ou interdisent l'utilisation de ces appareils. Il est de la responsabilité de chacun de connaître et de respecter les lois et les droits relatifs à la confidentialité en vigueur dans les juridictions où vous comptez utiliser ces appareils.

²Disponible en anglais, allemand, français, espagnol, italien et suédois.

³Certaines conditions peuvent empêcher la fonction d'avertissement de fonctionner ; rendez-vous sur Garmin.com/warnings pour en savoir plus.

⁴Les avertissements de radars ne sont pas disponibles dans toutes les régions ; certaines conditions peuvent altérer les fonctions d'avertissement.

⁵La Dash Cam Mini 3 n'est pas équipée d'un GPS et affiche uniquement la date et l'heure.

⁶Nécessite une alimentation constante et une connexion active à la technologie Wi-Fi. Utiliser l'application Garmin Drive sur un smartphone compatible pour accéder aux fonctions Live View et Parking Guard.

Télécharger les visuels

À propos de Garmin : Garmin Ltd. (NYSE : GRMN) est enregistré en Suisse et ses principales filiales sont implantées aux États-Unis, à Taïwan et au Royaume-Uni. Garmin est une marque déposée et Garmin Dash Cam, Garmin Clarity et Garmin Drive sont des marques commerciales de Garmin Ltd. ou de ses filiales.

© Wi-Fi est une marque déposée de Wi-Fi Alliance. La marque et les logos Bluetooth sont des marques déposées détenues par Bluetooth SIG, Inc. Toute utilisation de ces marques par Garmin fait l'objet d'une licence.

Tous les autres noms de produits, marques, noms d'entreprise, marques commerciales et marques de service appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Tous droits réservés.

Remarque sur les déclarations prospectives :

Ce communiqué contient des déclarations prospectives concernant Garmin Ltd. et ses affaires. Ces déclarations sont fondées sur les prévisions actuelles de la direction. Les événements à venir et les circonstances mentionnées dans ce communiqué pourraient ne pas se produire et les résultats peuvent varier considérablement selon les facteurs de risque connus et inconnus et les incertitudes pouvant affecter Garmin, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs de risque énumérés dans le rapport annuel du Formulaire 10-K de l'exercice clôturé le 30 décembre 2023, déposé par Garmin auprès de la Securities and Exchange Commission (fichier numéro 0001-411180). Une copie du Formulaire 10-K de Garmin peut être téléchargée à l'adresse <https://www.garmin.com/en-US/company/investors/earnings/>. Aucune déclaration prospective ne peut être garantie. Les déclarations prospectives ne constituent que des prévisions à la date de leur émission, et Garmin n'est soumis à aucune obligation de mise à jour ou de révision publique desdites déclarations, que ce soit au vu de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.